

LE NOUVEAU LYON

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de Poste

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Rhône, Ain, Isère, Loire, Saône-et-Loire...	5 fr.	10 fr.	18 fr.
Autres départements	6 »	12 »	22 »
Etranger (Union postale)	9.50	19 »	36 »

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

de 9 heures du matin à minuit

LYON - 7, Place des Terreaux, 7 - LYON

— TÉLÉPHONE —

NONCES

Les Annonces du "NOUVEAU LYON" sont reçues :
A LYON : AU BUREAU DU JOURNAL, Place des Terreaux, 7
A PARIS : DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ.

ELECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

RÉSULTAT DÉFINITIF

FÉLIX FAURE 430
BRISSEAU 361

En conséquence, M. Félix FAURE est proclamé président de la République française pour sept années.

Lyon, 17 janvier.

L'élection de M. Félix Faure est une victoire éclatante remportée par la politique nettement, mais sagement républicaine contre le radicalisme sectaire et le socialisme révolutionnaire, dont les partisans ont voté en faveur de M. Brisseau.

Elle réhabilite le cabinet Dupuy, qui comptait M. Félix Faure parmi ses membres les plus éminents, et le rend apte à reprendre, s'il y a lieu, avec plus de force et d'autorité le fardeau des affaires.

Elle venge enfin M. Casimir-Perier des calomnies et des outrages dirigés contre lui, en portant au pouvoir un homme qui, par ses principes, par la fermeté de son caractère, l'ardeur de son patriotisme et la dignité de sa vie est, en quelque sorte, un autre lui-même.

Le pays a accueilli ce résultat avec une satisfaction visible. Paris lui-même, faisant amende honorable pour l'élection de M. Gérauld-Richard, a ratifié par ses acclamations le vote du Congrès.

En somme, excellente journée pour la République.

Sans doute la substitution de personne qui vient de s'effectuer dans la plus haute magistrature de l'Etat, ne suffit pas à faire disparaître les difficultés qui l'ont rendue nécessaire.

La situation reste sombre, l'avenir inquietant et ce ne sera pas trop conjurer le péril révolutionnaire, des efforts combinés du chef du pouvoir exécutif et des représentants du pays.

Il y parviendront cependant si, s'inspirant du ferme bon sens populaire, en encourageant, soutenant par l'approbation des bons citoyens, ne leur ménageront pas l'expression, ils continuent à marcher dans la voie où l'élection d'aujourd'hui a marqué le premier pas.

Et si le parti du désordre s'obstinait à se mettre en travers de leurs bonnes intentions et à paralyser par une obstruction tyrannique la reprise des discussions sérieuses et la marche des affaires, nous sommes convaincus que le nouveau président n'hésiterait pas à user de l'initiative qui lui est attribuée par la Constitution et à faire appel au pays, plutôt que de le laisser tomber dans l'anarchie.

A l'heure actuelle, le mot d'ordre des républicains de gouvernement, dont nous sommes, doit être : Union, fermeté et, à ce prix, — mais à ce prix seulement — confiance dans l'avenir.

Vive la République !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

Vive son nouveau président, M. Félix Faure !

LE CONGRÈS

LA MATINÉE A PARIS

Paris, 17 janvier.

La matinée a été, à Paris, absolument calme. On ne se doutait jamais que des événements importants devaient se produire aujourd'hui à Versailles ; pas d'édition spéciale de journaux, pas de cris de cannelots.

Aux abords des gares Saint-Lazare et Montparnasse, on remarque un peu plus d'animation que les jours ordinaires. Les journalistes sont partis de Paris par le train de 9 h. 10. Les députés et les sénateurs sont partis généralement plus tard : vers 11 h.

Sénateurs et députés causent avec animation des candidatures en présence et surtout de celle de M. Waldeck-Rousseau. Beaucoup d'entre eux en étaient restés aux renseignements d'hier soir, et croyaient que le sénateur de la Loire refusait réclément de se laisser porter.

Quelques journaux de ce matin ne connaissent même pas l'acceptation tardive de M. Waldeck-Rousseau.

Aussi, beaucoup de modérés avaient en poche un bulletin au nom de M. Félix Faure.

Valait-il falloir le changer contre un autre bulletin au nom de M. Waldeck-Rousseau ? De là, un certain embarras ; mais tout s'éclaircit à Versailles.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, M. Casimir-Perier n'a nullement quitté l'Élysée hier soir ; ce n'est que dimanche que s'effectuera son déménagement.

LA MATINÉE A VERSAILLES

Versailles, 17 janvier.

La physionomie de Versailles ne s'est guère animée ; les premiers trains de la journée n'ont amené que des journalistes, très peu de sénateurs et des députés.

Nous remarquons parmi les députés socialistes : M. Baudry, qui arrive de Saint-Brieuc, où il était en traitement.

Quelques groupes de curieux stationnent aux abords du Palais, et nous remarquons que le service d'ordre est moins rigoureux qu'au précédent Congrès.

La ville conserve son aspect triste. A l'intérieur du Palais, des équipes de garçons mettent la dernière main aux préparatifs ; les consignes sont sévèrement exécutées. Donc, très peu d'animation encore.

LE TRAIN PARLEMENTAIRE

Le train qui est parti de la gare Saint-Lazare à neuf heures, pour Versailles, n'emportait que des journalistes parlementaires et des correspondants de la presse étrangère.

Nous remarquons seulement un très petit nombre de députés.

Selon l'usage, la voie est gardée militairement par les hommes du 5^e génie (régiment des chemins de fer).

Tous les travaux d'art sont surveillés, les grands ponts et viaducs par un petit poste, les passerelles et passages souterrains par des sentinelles détachées.

Le train est arrivé à Versailles à midi cinq.

M. MIRMAN

M. Viviani a fait une démarche auprès du général Mercier pour obtenir une permission pour M. Mirman.

Le général Mercier a répondu qu'il fallait adresser à M. Dupuy.

M. Brisseau n'a pu obtenir de permission.

Le 1^{er} bataillon de chasseurs auquel appartient le député de Reims, a été congédié dès ce matin.

M. Mirman a adressé la lettre suivante au président du Conseil :

Jeudi, 17 janvier 1895.

Monsieur le président,
Contrairement à tous les précédents, à ceux, en particulier, qui se sont produits lors du Congrès de 1891, l'autorité militaire, malgré une demande réitérée de trêve, n'a mis dans l'impossibilité matérielle de prendre part aux travaux de l'Assemblée.

J'ai l'honneur, monsieur le président, de déposer entre vos mains une protestation contre la situation inconstitutionnelle qui m'est ainsi faite, et de vous prier de faire connaître à l'Assemblée la raison qui m'empêche de répondre à l'appel de mon nom.

Veuillez agréer, etc.

MIRMAN, député.

AUX ABORDS DU CHATEAU

Contrairement à ce qui s'était passé au dernier Congrès, la grande cour du château est accessible, mais le parc est interdit au public. Le service d'ordre est fait par une compagnie du génie, les officiers, bottes et revolver au côté, les hommes en grande tenue de service. A midi, les dispositions militaires deviennent plus sérieuses. L'entrée principale du château est barrée par deux factionnaires du génie et deux gardes armés à cheval. Dans la rue de la Chancellerie et dans la rue Gambetta qui bordent la salle du Congrès se rendent deux brigades de gendarmes à cheval et trois brigades à pied.

Le service est complété par les agents de la ville, sous la direction du commissaire central. La circulation est des plus faciles à obtenir ; c'est à peine si une cinquantaine de curieux s'intéressent aux allées et venues des membres du Parlement.

La foule ne commence à arriver aux abords du Palais que vers midi et demi. Elle grossit peu à peu, vers une heure et demi, elle devient compacte, mais reste très calme ; elle est maintenue sur le trottoir qui fait face au Palais par la gendarmerie défilant l'une après l'autre.

A partir de deux heures, une foule énorme qui peut être évaluée à 2.000 personnes stationne rue Gambetta, devant la salle du Congrès.

Les rues Saint-Julien et de la Chancellerie sont interdites à la circulation.

Les personnes qui sortent de la salle du Congrès sont entourées par la police afin de recueillir des renseignements, de même que dans les

gares sur la ligne de Versailles à Paris, les voyageurs sont assaillis.

UNE MANŒUVRE SINGULIÈRE

On distribue dans les rues de Versailles, un placard ayant pour titre : *Un général patriote*.

Le portrait du général Mercier est entouré de ces lignes :
« En 1887, le Congrès a élu M. Sadi Carnot parce qu'il avait refusé de se prêter aux tripotages de Wilson.
« En 1895, le Congrès doit élire celui qui n'a pas voulu se prêter au coup d'Etat et a livré au conseil de guerre, le traître Dreyfus et des tripoteurs sur les gamelles des pionsniers ».

Suit l'histoire du coup d'Etat, auquel le général Mercier se serait opposé.
Le tout signé : « Un groupe de Patriotes ».

DANS LES COULOIRS

Vers midi et quart, les couloirs du Palais commencent à s'animer. On discute avec animation les chances de divers candidats. On assure que les députés de l'Est voteront au premier tour pour M. Méline.

Les bulletins distribués portent les noms de MM. Félix Faure, Brisseau, Waldeck-Rousseau.

M. Brisseau est arrivé par chemin de fer à 11 heures.

On a remarqué qu'il était accompagné à son départ de Paris par les députés socialistes.

M. Waldeck-Rousseau est arrivé en voiture à 12 heures.

A midi 1/2 les sénateurs et les députés sont venus en grand nombre, on se montre MM. Jaures et Rouanet, les récents exclus de la Chambre.

Les ministres arrivent à une heure. M. Charles Dupuy déclare qu'il n'est pas candidat.

La droite votera au premier tour pour un candidat de son choix, et au second tour, elle se ralliera au candidat opposé à M. Brisseau.

Un grand nombre de députés déclarent croire à l'élection de M. Félix Faure.

Un certain nombre de députés radicaux, avaient à tout hasard, de hier soir, loué le théâtre des Variétés. Une lettre de convocation signée par MM. Hubbard, Berthelette, Rameau, représentants de Seine-et-Oise, avait été adressée aux membres de l'Assemblée nationale, mais ce matin ces Messieurs ont estimé que toute réunion préparatoire était inutile avant le premier tour de scrutin et la convocation a été annulée.

Les sénateurs et députés radicaux ont en effet leur siège absolument fait ; ils voteront pour M. Brisseau. De ce côté l'union est faite ; elle est absolue et il n'y aura aucune abstention. Les socialistes eux-mêmes voteront tous pour le président de la Chambre, tous sauf peut-être cinq ou six parmi lesquels les allemands.

Les amis de M. Brisseau espèrent qu'il obtiendra près de 400 voix au premier tour. C'est insuffisant pour être élu mais c'est beaucoup. Ce chiffre se décomposerait ainsi, 300 voix de la Chambre, 100 voix du Sénat. D'autres trouvent cette prévision exagérée. Suivant eux, M. Brisseau n'aurait pas plus de 70 voix du Sénat et 270 ou 280 de la Chambre.

M. Waldeck-Rousseau obtiendrait, prévoit-on, au premier tour 350 voix, peut-être davantage, 150 au Sénat, le reste à la Chambre. Mais tout cela ce n'est que des prévisions ; le deuxième tour sera vraisemblablement le plus intéressant, car il pourra mener des surprises.

Le bruit court que les ralliés vont se réunir avant le premier tour, dans un local du Palais, afin de désigner leur candidat, ce qu'ils n'ont pu encore faire, malgré les efforts de quelques-uns d'entre eux.

Nous croyons savoir que dans ce groupe, plus que dans tout autre, peut-être, les divergences sont vives et les dissentiments profonds.

Quelques-uns, notamment M. Georges Berry, ne veulent à aucun prix entendre parler de la candidature de M. Waldeck-Rousseau, car ils redoutent la dissolution. Enfin, la droite s'est réunie à midi et demi à l'Hôtel des Réservoirs. On assure qu'elle votera pour M. Waldeck-Rousseau, à très peu d'exceptions près.

M. de Verninac, président de la gauche démocratique, estime qu'au Sénat, M. Brisseau recueillera une centaine de voix ; mais nous croyons ce chiffre exagéré.

Il est vrai qu'une partie de l'Union républicaine donnera ses voix à M. Brisseau, mais la candidature de M. Waldeck-Rousseau sera chaudement patronnée par les têtes de groupes des républicains de gouvernement.

AVANT LA SÉANCE

A partir de 10 heures, les couloirs de l'Assemblée nationale commencent à présenter l'animation des grands jours.

Les premiers arrivés sont les députés socialistes, qui paraissent un peu déçus en apprenant qu'aucune réunion préparatoire n'a lieu dans la matinée.

Quel besoin, du reste, ont-ils de se concerter ? Tous sont résolus à voter pour M. Brisseau, sauf les allemands, qui, paraît-il, doivent déposer dans les urnes des bulletins blancs.

Un peu plus tard, ce sont les radicaux qui arrivent, puis quelques sénateurs appartenant à toutes les opinions.

Signalons également la présence du préfet de Seine-et-Oise et du colonel commandant militaire du Palais, qui prennent les dernières dispositions pour assurer l'ordre et la sécurité de l'Assemblée. Ils auraient bien dû, par la même occasion, se préoccuper d'assurer le chauffage, car on gèle positivement dans ces vastes salles et ces couloirs interminables.

Jusqu'à présent, la situation reste assez confuse et commencera seulement à se préciser tout à l'heure, quand tous les membres du Congrès seront arrivés.

M. Brisseau est arrivé à 11 heures par le chemin de fer, il était accompagné, on l'a beaucoup remarqué, par plusieurs députés socialistes.

M. Waldeck-Rousseau est venu à Versailles en voiture.

On assure qu'au premier tour un certain nombre de voix se porteront sur M. Méline.

On distribue les bulletins de MM. Félix Faure, Brisseau et Waldeck-Rousseau ; l'animation est de plus en plus grande, les conversations sont très animées.

M. Dupuy, très entouré, déclare qu'il ne sera pas candidat.

La droite votera, dit-on, au premier tour pour un candidat de son choix, et se ralliera, au second tour, au candidat opposé à M. Brisseau.

Les ralliés n'ont pas encore désigné leur candidat.

La séance du Congrès va commencer au milieu d'un grand désarroi.

Les modérés n'ont pas arrêté, en effet, leur candidat définitif. Ils voteront soit pour M. Waldeck-Rousseau, soit pour M. Félix Faure.

M. Brisseau aura, dit-on, non seulement les voix des radicaux, mais encore celles de certains républicains progressistes.

La *Petite République* de ce matin a engagé les socialistes à voter pour lui et cette invitation est considérée comme de nature à lui enlever un certain nombre de voix républicaines qui lui étaient assez favorables.

Le premier tour de scrutin donnera une indication sérieuse, car on ne croit pas du tout, pour le moment, que le premier tour puisse donner le résultat définitif.

Les amis des candidats font en leur faveur la plus active propagande.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à une heure quinze, sous la présidence de M. Challemel-Lacour.

M. le président donne lecture des articles de la Constitution relatifs à l'élection présidentielle. Il termine en déclarant l'Assemblée nationale constituée pour l'élection du président de la République.

INCIDENTS

M. Baudry d'Asson. — Je demande la parole. (Bruit.)

M. le président. — Je ne puis vous la donner.

M. Michelin. — Je demande la parole pour proposer la constitution d'une assemblée constituante. (Bruit prolongé.)

M. Michelin escalade la tribune malgré l'opposition énergique du président. Le bruit devient tel qu'on ne s'entend plus.

M. Baudry d'Asson fait, de sa place, un discours dont on ne peut saisir un mot. Une vive altercation a lieu entre MM. Challemel-Lacour et Michelin. Enfin ce dernier quitte la tribune.

M. Baudry d'Asson s'élance à la tribune et parvient à s'y établir malgré les efforts des huissiers. Il dépose un papier sur le bureau de M. Challemel-Lacour qui parvient à décider le député royaliste à se retirer.

LE VOTE

Pendant le tirage au sort des scrutateurs, l'agitation est très grande.

Les votants sont appelés par ordre alphabétique à partir de la lettre L qui est sortie au tirage au sort.

Au moment où M. Mirman est appelé, les socialistes manifestent bruyamment.

M. Avez. — Nous protestons énergiquement contre l'absence du citoyen Mirman. Espèce de gonflés (sic), espèces de vendus (Tumulte.)

En déposant son bulletin dans l'urne, M. Toussaint crie : Vive la sociale !

M. Avez. crie : Abstention ! A bas la présidence ! (Bruit.)

M. Dejeante crie : Abstention ! (Rires.)

Les socialistes font une manifestation hostile au moment où vote M. Dupuy.

M. Faberot déclare qu'il ne votera pas, voulant laisser aux ministres la responsabilité de leurs crimes. (Tumulte.)

On salue à l'appel, le nom de M. Gérauld-Richard.

M. Marcel Sembat. — Pourquoi n'appelle-t-on pas M. Gérauld-Richard ? L'élection est nulle. (Bruit.)

M. Jaurès. — Faites-le fusiller. (Exclamations.)

M. Marcel Sembat. — Oui. Fusillez-moi tous ces gens-là. (Bruit prolongé.)

M. Michelin. — Tas de canailles. (Vives protestations.)

M. le vicomte d'Hugues crie : « A bas les voleurs ! A bas les panamistes ! (Bruit.) »

A 3 h. 1/4, l'appel est terminé, un contre-appel est fait.

M. Baudry d'Asson vote et crie : « Vive la France catholique ! Vive le roi ! »

Les noms de MM. Mirman et Gérauld-Richard sont lus à de nouvelles manifestations. Le tumulte se prolonge quelques instants.

Ce second appel est terminé à 3 h. 1/2.

M. le président déclare que le scrutin est clos.

Les socialistes crient : « L'élection est nulle. »

Il manque Mirman et Gérauld-Richard.

La séance est suspendue pendant que le bureau procède au dépouillement.

PENDANT LA SUSPENSION

Les couloirs de l'Assemblée nationale qui n'ont pas cessé de présenter tout l'après-midi une incroyable animation et où les divers candidats étaient discutés avec une chaleur que nous n'avions constatée à aucun des précédents congrès, sont envasés ; la circulation y est impossible.

On fait remarquer que les partisans de M. Brisseau se sont montrés fort disciplinés dès le début, tandis que les modérés ont hésité sur l'un ou l'autre de leurs candidats. C'est ce qui fait croire un moment que M.

Brisseau pourrait bien l'emporter. Mais nous voyons un ancien ministre qui nous a assuré que les modérés se ressaisiraient au second tour de scrutin, le premier leur ayant montré leur nombre et leur force.

Aussitôt après la proclamation du premier tour, on a affiché dans les couloirs un avis de M. Waldeck-Rousseau, priant ses amis de reporter leurs voix sur M. Félix Faure.

Dans ces conditions, l'élection de celui-ci paraît assurée.

« C'est un triomphe pour la marine », dit-on de toutes parts. En effet, M. Félix Faure, comme député du Havre et ministre de la marine, représente à la fois la marine marchande et la marine militaire.

Mais, quelques minutes après, un autre courant d'opinion s'établit.

La candidature de Félix Faure semblerait compromise. On dit que pas mal d'amis de M. Waldeck-Rousseau refusent de voter pour lui et adoptent la candidature Brisseau. Les 17 voix qui se sont portées sur Cavaignac se porteront, dit-on, également sur M. Brisseau.

On parle déjà d'un troisième tour, dont le résultat serait favorable à M. Brisseau.

Ce sont là des bruits comme il en circule toujours dans les moments d'émotion générale.

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance est reprise à 4 h

signe du président, le fait descendre de force.

Somme toute, à part ces quelques incidents, le scrutin s'est opéré assez paisiblement.

A quatre heures moins vingt, la séance est suspendue pour permettre aux scrutateurs de procéder au dépouillement du scrutin.

En un clin d'œil la salle se vide et on se porte en foule dans les couloirs.

Quelle cohue dans la galerie des tribunes! On se bouscule, on s'écrase, et le brouhaha des conversations monte vers la voûte avec un épais nuage de fumée que dégagent les cigares et les cigarettes.

Les résultats qui arrivent, bureau par bureau, ne causent aucune surprise. Le ballottage était certain et tout le monde, avant le vote, donnait les candidats dans l'ordre qu'ils occupent dans le dépouillement du scrutin.

A quatre heures et demie, tous les membres de l'Assemblée nationale ont repris leur place, mais le fauteuil présidentiel reste vide.

Peu à peu la salle devient houleuse, on applaudit comme au théâtre quand le plafond lumineux s'allume. On crie, on fait claquer les pupitres. Enfin, M. Challenel-Lacour se lève et dit : « Ah! » prolongeant sa salutation sur la salle, bientôt réprimé par des chutes énergiques.

Une seule interruption vient couper la proclamation du résultat : « Votants, 793 », dit le président.

« Sur 10 millions d'électeurs », crie M. Cunéo d'Ornano, et c'est tout.

Par exemple, une bruyante protestation s'élève sur les bancs de la gauche, quand M. Challenel-Lacour annonce que plusieurs membres de l'Assemblée demandent une suspension de séance : « Non! non! » crient les radicaux, « qui demande une suspension? Les noms? »

Les électeurs de M. Brisson comprennent en effet qu'une suspension, permettant aux modérés de s'entendre, serait défavorable à leur candidat, et devant leurs violentes protestations, le centre insiste vainement.

Le second tour de scrutin s'ouvre donc immédiatement. C'est toujours la lettre Z qui commence.

Cette fois aucun incident ne se produit pendant le vote, mais quand le dépouillement est terminé, on rentre en séance pour écouter la proclamation du résultat; la salle est en pleine ébullition. Depuis un instant déjà, un scrutateur colporte les chiffres dans les couloirs et, sans être prophète, on peut s'attendre à voir les vaincus faire du tapage.

M. Brisson regagne sa place un des premiers, mais M. Félix Faure n'est plus au banc des ministres.

Une effroyable tempête éclate sur les hauteurs de la gauche quand le président annonce le chiffre de voix obtenu par M. Félix Faure : « A bas le voleur! A bas les panamistes! Mort aux concussionnaires! » Telles sont les interruptions qu'on saisit le plus distinctement au milieu du bruit. Au centre, on applaudit.

Au bout de cinq minutes, le calme se rétablit à peu près, mais un cri de : « A bas la réaction! » poussé par M. Coutant, réveille le chahut : « C'est le président de la droite, le président de la monarchie! » crient les socialistes.

Enfin, profitant de l'accalmie, M. Challenel-Lacour donne lecture du chiffre de voix de M. Brisson. Alors, la gauche avancée se lève tout entière, et se tournant vers le président de la Chambre, lui fait une longue ovation. Durant plusieurs minutes, les braves retentissent, accompagnés de longs cris : « Vive la République! »

Mais voici M. Baudry d'Asson à la tribune. Le député royaliste lit sa proposition tendant à la suppression de la présidence de la République que le président n'a pas voulu recevoir tout à l'heure, et les socialistes d'applaudir.

La protestation que M. Viviani apporte au nom de ses collègues Girault-Richard et Mirman fait plus d'effet, mais, avec MM. Toussaint et Michelin, nous retombons dans les incidents négligeables.

Enfin, la séance est levée au milieu de nouveaux cris de : « Vive la République! A bas les maîtres chanteurs! Vive le président du Congo! » poussés par les socialistes, et la salle se vide lentement au milieu d'une agitation intense.

Il est 7 h. 35. En résumé, M. Félix Faure est élu. A quelques-unes près, toutes les voix obtenues au premier tour par M. Waldeck-Rousseau se sont reportées sur le député du Havre.

Quant à M. Brisson, il n'a pas pu gagner, d'un tour de scrutin à l'autre, plus d'une vingtaine de voix.

L'APRÈS-MIDI A PARIS

A partir de 5 heures, l'agitation devient de plus en plus vive à Paris. Rue Montmartre, une foule énorme stationne devant les journaux attendant les résultats; la circulation, malgré les efforts de la police, est presque impossible, mais, jusqu'ici, c'est surtout la curiosité qui domine dans la foule.

Sur les boulevards, la foule est de plus en plus nombreuse, ainsi qu'à la gare Saint-Lazare où l'on pense que passera le nouveau président. Une nuée de caméos parcourt les rues, criant les éditions supplémentaires des journaux du boulevard, et une foule compacte communique les résultats.

LES PRÉCÉDENTS CONGRÈS

Le Congrès qui vient de se tenir aujourd'hui à Versailles est le septième qui ait eu lieu depuis 1879.

La première réunion du Congrès fut organisée pour le 30 janvier 1879, après la démission du maréchal de Mac-Mahon. M. Grévy fut élu par 563 suffrages.

Le second Congrès eut lieu le 18 juin 1879; il s'agissait d'apporter une modification à la Constitution et de transférer à Paris le siège du gouvernement. Une commission de quinze membres, chargée du projet gouvernemental, fut nommée. Le projet fut adopté par 536 voix.

La troisième réunion du Congrès peut être considérée comme la plus importante et la plus mouvementée. Cette réunion avait pour objet la révision de la Constitution.

L'Assemblée tint neuf séances et siégea du 13 au 13 août 1884. Le projet de révision fut présenté sous forme de loi par M. Jules Ferry, président du Conseil.

Le 5 août, une commission de trente membres fut nommée. Ces membres représentaient toutes les fractions du parti républicain. L'extrême-gauche fut exclue.

Dans la séance du 11 août, le débat porta sur l'inéligibilité à la présidence de la République des membres des familles ayant régné sur la France. La révision de la Constitution fut votée.

Le quatrième Congrès eut lieu le 28 décembre 1885, pour l'élection du président de la République, le mandat de M. Grévy étant arrivé à son terme. M. Grévy obtint 557 suffrages.

La démission de M. Grévy donna lieu au cinquième Congrès, le 3 décembre 1887.

Le sixième Congrès a eu lieu le 27 juin 1894, et aboutit, on le sait, à l'élection de M. Casimir-Perier.

LETTERE DE SUISSE

Lausanne, 15 janvier.

Le journaliste propose... et les événements disposent. J'avais promis d'entretenir les lecteurs du *Nouveau Lyon* des nombreux projets législatifs du Conseil fédéral et l'urgence de la solution du problème des zones, me ramène à la discussion contradictoire qui a eu lieu hier soir, lundi 14 janvier, à Lausanne (Vaud) en plein pays d'opposition, comme vous savez.

Mais, avant d'entrer en matière, permettez-moi d'exulter quelque peu à propos de l'exactitude des prévisions de l'interview que j'ai obtenue à Montreux, d'une personne approchant de très près de l'ex-chancelier allemand, M. de Caprivi; interview parue dans le *Nouveau Lyon* de vendredi 11 janvier.

Le projet de loi imperial contre les menées socialistes, en ce moment en discussion au Reichstag, permet de relever le discours du député particulariste bavarois, le docteur Sigl, qui, combattant, samedi dernier, 22 janvier, le projet comme dangereux et favorable au parti socialiste, démontrait que le mécontentement était général en Allemagne et ajoutait :

« Il n'y a qu'un seul homme heureux en Allemagne, c'est le chancelier qui vient de se démettre et, encore, il n'est pas en Allemagne, mais à Montreux. » Ceci dit, je réserve mes impressions de Berne, puisées à des sources autorisées que je vous transmettrai dans ma prochaine lettre, et j'arrive de suite à la réunion économique contradictoire de Lausanne.

Deux cours vivants en paix.

Une zone survient, et voilà la guerre allumée. C'est le cas des deux cantons confédérés de Genève et de Vaud. Ce que l'on s'est lancé de reproches à la tête : poire par ci, pêche par là, est incommensurable.

Il a fallu qu'un homme que je connais beaucoup, pour lequel, je le déclare, je professe une estime particulière, qu'il veut bien me rendre, M. Swahlen, grand industriel, constructeur distingué, président de la Société industrielle et commerciale du canton de Vaud, se mette à la tête d'une réunion contradictoire, à Lausanne, amenant en présence les uns des autres les amis et les ennemis du régime des zones, pour que (réminiscence des temps antiques) Etéocle et Polynice se mettent presque d'accord.

A Genève, où cet accord est si désiré, on en escompte le succès sans y croire. On y égorgera le veau gras, comme pour le retour de l'enfant prodige.

M. Ceresole, conseiller national, est un partisan des zones, avec des garanties de certificats, bien entendu (M. le député Secrétan, directeur de la *Gazette de Lausanne*, lieutenant *ad primu cartello*).

M. Fonjallaz, conseiller national aussi, qui, Vaudois de derrière les fagots, avait parlé haut et remué ferme, était un adversaire... à ce qu'on croyait!

La *Revue de Lausanne* avec l'érudite M. Bonjour appuyait.

La *Tribune de Lausanne*, neutre, comptait les coups.

L'enjeu de la partie était important. Il y va, en effet, dans la discussion présente, de la prospérité d'un des cantons confédérés, Genève, et aussi, quoiqu'on dise, de celle du canton de Vaud, et aussi de l'avenir du bon voisinage avec la côte savoisienne du Léman d'où l'on fréquente le littoral suisse, avec le pays de Gex qui cotoie le canton de Vaud et désire se relier davantage à lui par le *Nyon-Crassier*.

M. le conseiller national Ceresole, conservateur (mais la nuance politique ne lui fait rien à l'aire), est un orateur éloquent et disert, grand, énergique, au geste fougueux ou mesuré suivant les périodes.

Il a constaté que si les produits suisses entrent encore, en ce moment, dans la zone sans payer les produits fabriqués ou récoltés dans cette zone étaient frappés abusivement par la Suisse de droits plus élevés que ceux appliqués à l'Autriche, à l'Allemagne et à l'Italie.

Les Suisses sont reçus en Savoie en amis, s'écrit-il, et nous traitons les savoyards en ennemis. On réclame des garanties pour l'honnêteté des déclarations fondamentales, mais le gouvernement français partage notre désir et vient de voter 33.000 francs pour frais de contrôle.

Pour les vins de Savoie, le prétexte est élastique. Les vins d'Espagne et d'Italie font plus de tort au pays de Vaud que ceux de nos voisins et amis de l'autre côté du lac.

« Il faut être fou pour risquer de perdre la clientèle de la Savoie et avec elle 35.000.000 de francs de trafics annuels. »

« Trois cent cinquante maisons suisses occupant cinquante mille ouvriers ont pétitionné au Conseil fédéral pour la continuation des franchises des zones. »

« Et puis, il faut reconnaître que les douanes fédérales sont loin d'être gracieuses. Si l'on tient à ajouter les exigences des douanes françaises... l'enfer, lui, lui au moins, est pavé de bonnes intentions, serait de beaucoup préférable! »

Enfin, il faut mettre en pratique le principe qui présida à la naissance de la Confédération : *Tous pour un, un pour tous*, et aider notre confédéré, le canton de Genève.

M. Fonjallaz, conseiller national, radical, représentant le vignoble de Lavaux, a pris la parole pour la réplique. Il faut reconnaître que la tâche était ardue. Homme excellent et aimable, vigueron vaudois sur toutes les coutures, gai comme le vin d'Epesses, il n'est pas orateur.

Discuter le fond après M. Ceresole eût été trop dur; il a préféré plaider les circonstances atténuantes se réclamant des garanties certaines de contrôle. « Le contrôle des bons de crédit, s'est-il écrié, voilà l'ennemi! »

Somme toute, il a déclaré avec une parfaite gracieuseté, qu'il désirait personnellement que la question fut résolue pour elle-même et en dehors de tout traité douanier. Qu'il était plus ami de Genève qu'on n'avait voulu le dire, et qu'il ne réclamait qu'une chose souhaitée par tout le monde : des garanties de contrôle.

« Je désire de tout mon cœur, s'est écrié en terminant l'excellent conseiller d'Epesses, que les nuages se dissipent et que nous restions en bonnes relations avec nos bons amis les Genevois... » Je ne suis pas bien sûr si par extension, il n'a pas ajouté : « Avec la zone ». C'était évidemment dans sa pensée.

M. Vigneron, conseiller d'Etat de Vaud, chef du département du commerce et de l'agriculture, radical, est un homme excellent, justement estimé de tous les partis.

Il a déclaré qu'il était nécessaire de conserver la zone franche dans l'intérêt des bords du Léman et de Genève. Spirituellement familier, il a captivé l'auditoire.

Bref, le vote suivant a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée très nombreuse :

« L'Assemblée réunie le 14 janvier 1895, à l'Hôtel de Ville de Lausanne, sur l'initiative de la société industrielle et commerciale du canton de Vaud pour examiner la question de la zone :

« Estime que le maintien de la zone franche et des facilités qu'elle procure aux populations des deux rives du Léman est désirable tant au point de vue du commerce et de l'industrie, qu'en ce qui concerne les consommateurs. »

« Elle exprime son entière confiance dans l'intervention du Haut Conseil fédéral, qui saura tenir compte des divers intérêts en présence et de la situation économique de la Suisse et du canton de Vaud en particulier. »

Malgré la forme un peu générale de ce vote, il paraît certain que la réconciliation entre Vaud et Genève est maintenant faite.

Ce soir mardi, M. le conseiller national Favon, rédacteur en chef du *Genevois*, fait une conférence à Vevey dans la salle du Conseil communal sur la question de la zone. J'y assisterai. M. Favon a une autorité indiscutée. Son éloquence persuasive facilitera les rapprochements et activera la solution du problème qui agite les esprits de chaque côté du Léman.

A bientôt ma prochaine lettre sur la politique intérieure suisse.

SYLVAIN NOEL.

Lyon et la Région

L'élection Présidentielle à Lyon

L'élection présidentielle a causé, hier, dans notre ville une très vive animation; dès 4 heures du soir, les curieux sillonnaient les principaux quartiers.

Dans les rues de l'Hôtel-de-Ville, de la République, sur la place des Terreaux, la foule est particulièrement nombreuse; aux abords des rédactions des journaux, des groupes de curieux se forment, suivant avec intérêt les dépêches qui y sont affichées.

Dans les principaux cafés du centre, l'animation n'est pas moins grande; les consommateurs se pressent avec curiosité autour des résultats communiqués par les agences télégraphiques.

Tous les journaux de Lyon publient des éditions supplémentaires, au fur et à mesure de leur apparition, sont littéralement arrachés des mains des curieux.

Le *Nouveau Lyon*, emprisonné-nous de la Bourse de Lyon, annonçait dès 5 heures et quart dans sa première édition les résultats du premier tour, devant ainsi tous ses confrères d'une demi-heure.

« A 5 heures 40, le bruit court en ville que l'élection de Félix Faure est doré et déjà considérée comme chose certaine. Notre édition de 7 heures, qui obtient le même succès que la première, vient du resto confirmer pleinement ce pronostic.

Aussitôt la nouvelle colportée de bouche en bouche, se répand rapidement par la ville.

Durant toute la soirée, Lyon continue à avoir son aspect mouvementé des grands jours; c'est ainsi que la portée politique de l'élection de Félix Faure, nous a vu le calme et la sagesse qui caractérisent notre laborieuse population.

Ajoutons, en terminant, qu'aucun incident regrettable n'est venu marquer cette journée.

Nous n'attendons pas moins de nos patriotes concitoyens.

Installation du Tribunal de commerce

Hier à deux heures a eu lieu au palais de la Bourse l'installation du tribunal de commerce de notre ville.

M. Fabre, président sortant, a ouvert l'audience et donné la parole au greffier pour procéder à la lecture du procès-verbal de prestation de serment, à la cour d'appel, des nouveaux juges consulaires.

Après la lecture du procès-verbal le président a, conformément à la loi, installé le nouveau tribunal, puis a prononcé une courte allocution en rappelant les deux faits principaux qui ont marqué sa carrière aussi longue que bien remplie, car le président sortant appartient au tribunal depuis 1882. La loi sur les liquidations judiciaires a-t-il dit d'abord, n'a pas, à mon grand regret, produit les effets qu'on en attendait; elle avait pour but d'éviter au commerçant probe et consciencieux les rigueurs de la faillite quand il déposait son bilan en temps opportun; bien peu en ont profité et trop de commerçants ont été ruinés par des expédients la date de la fin de leur existence commerciale et le dépôt de leur bilan, causant ainsi un grave préjudice à eux-mêmes et à leurs créanciers; j'ai appliqué implacablement la loi dans ces cas-là et engage mon successeur à faire de même.

J'ai créé, dit-il ensuite, des sections (chambres composées de trois juges) pour étudier les affaires non plaidées et cette création a eu pour but de faciliter aux juges nouveaux la connaissance des affaires et l'habileté des décisions et d'éviter ensuite les rancunes personnelles que peuvent créer chez les plaideurs l'existence du juge unique dans leur affaire.

Après avoir manifesté aux avocats le regret de ne plus les entendre, et après avoir transmis aux avocats syndics agréés, défenseurs, greffiers, secrétaires de la présidence les témoignages de sa satisfaction de leur concours pendant son exercice, M. le président Fabre a remercié ses ex-collègues leur collaboration et a terminé par quelques mots émus, exprimant combien il lui est douloureux de quitter ce siège qu'il a occupé depuis 1882.

M. Vindry, le nouveau président auquel son prédécesseur venait de céder sa place a pris alors la parole.

En quelques mots très nets il a rendu hommage au caractère de son prédécesseur, demandé à ses collègues, de l'union, du courage, de la volonté et du travail, prononcé l'éloge des juges qui leurs occupants ont eu à se retirer; souhaité la bienvenue aux juges nouveaux nommés; demandé aux avocats de la rapidité et de l'assiduité dans les affaires; aux avocats, agréés, syndics, greffiers, secrétaires, du zèle dans leurs fonctions; remercié les nombreux assistants de la solennité qu'ajoutait leur présence à l'installation; puis a levé l'audience.

Le nouveau président arrive avec une réputation de fermeté, d'indépendance, d'intelligence et de connaissance des affaires acquise depuis longtemps dans le milieu du palais et méritée par un dévouement et un travail qui ne s'est pas démenti depuis sa carrière déjà longue de magistrat.

Remarqués dans l'assistance : le procureur de la République M. Roulet, M. Martin, président du Conseil de préfecture, MM. Jacquemot, ancien président du tribunal; les avocats représentés par le bâtonnier M. de Villeneuve, accompagnés de MM. Roussel, Gignoux, Manès, Clozel, Angloy, Rolland, etc., etc.; la corporation des avocats représentée par M. Bergeon, Bouchard, Durand, Prunier, etc.; le corps des syndics, des agréés, etc., etc.

Le nouveau président arrive avec une réputation de fermeté, d'indépendance, d'intelligence et de connaissance des affaires acquise depuis longtemps dans le milieu du palais et méritée par un dévouement et un travail qui ne s'est pas démenti depuis sa carrière déjà longue de magistrat.

Remarqués dans l'assistance : le procureur de la République M. Roulet, M. Martin, président du Conseil de préfecture, MM. Jacquemot, ancien président du tribunal; les avocats représentés par le bâtonnier M. de Villeneuve, accompagnés de MM. Roussel, Gignoux, Manès, Clozel, Angloy, Rolland, etc., etc.; la corporation des avocats représentée par M. Bergeon, Bouchard, Durand, Prunier, etc.; le corps des syndics, des agréés, etc., etc.

Le nouveau président arrive avec une réputation de fermeté, d'indépendance, d'intelligence et de connaissance des affaires acquise depuis longtemps dans le milieu du palais et méritée par un dévouement et un travail qui ne s'est pas démenti depuis sa carrière déjà longue de magistrat.

Remarqués dans l'assistance : le procureur de la République M. Roulet, M. Martin, président du Conseil de préfecture, MM. Jacquemot, ancien président du tribunal; les avocats représentés par le bâtonnier M. de Villeneuve, accompagnés de MM. Roussel, Gignoux, Manès, Clozel, Angloy, Rolland, etc., etc.; la corporation des avocats représentée par M. Bergeon, Bouchard, Durand, Prunier, etc.; le corps des syndics, des agréés, etc., etc.

Le nouveau président arrive avec une réputation de fermeté, d'indépendance, d'intelligence et de connaissance des affaires acquise depuis longtemps dans le milieu du palais et méritée par un dévouement et un travail qui ne s'est pas démenti depuis sa carrière déjà longue de magistrat.

Remarqués dans l'assistance : le procureur de la République M. Roulet, M. Martin, président du Conseil de préfecture, MM. Jacquemot, ancien président du tribunal; les avocats représentés par le bâtonnier M. de Villeneuve, accompagnés de MM. Roussel, Gignoux, Manès, Clozel, Angloy, Rolland, etc., etc.; la corporation des avocats représentée par M. Bergeon, Bouchard, Durand, Prunier, etc.; le corps des syndics, des agréés, etc., etc.

Le nouveau président arrive avec une réputation de fermeté, d'indépendance, d'intelligence et de connaissance des affaires acquise depuis longtemps dans le milieu du palais et méritée par un dévouement et un travail qui ne s'est pas démenti depuis sa carrière déjà longue de magistrat.

Remarqués dans l'assistance : le procureur de la République M. Roulet, M. Martin, président du Conseil de préfecture, MM. Jacquemot, ancien président du tribunal; les avocats représentés par le bâtonnier M. de Villeneuve, accompagnés de MM. Roussel, Gignoux, Manès, Clozel, Angloy, Rolland, etc., etc.; la corporation des avocats représentée par M. Bergeon, Bouchard, Durand, Prunier, etc.; le corps des syndics, des agréés, etc., etc.

Le nouveau président arrive avec une réputation de fermeté, d'indépendance, d'intelligence et de connaissance des affaires acquise depuis longtemps dans le milieu du palais et méritée par un dévouement et un travail qui ne s'est pas démenti depuis sa carrière déjà longue de magistrat.

Remarqués dans l'assistance : le procureur de la République M. Roulet, M. Martin, président du Conseil de préfecture, MM. Jacquemot, ancien président du tribunal; les avocats représentés par le bâtonnier M. de Villeneuve, accompagnés de MM. Roussel, Gignoux, Manès, Clozel, Angloy, Rolland, etc., etc.; la corporation des avocats représentée par M. Bergeon, Bouchard, Durand, Prunier, etc.; le corps des syndics, des agréés, etc., etc.

Le nouveau président arrive avec une réputation de fermeté, d'indépendance, d'intelligence et de connaissance des affaires acquise depuis longtemps dans le milieu du palais et méritée par un dévouement et un travail qui ne s'est pas démenti depuis sa carrière déjà longue de magistrat.

Remarqués dans l'assistance : le procureur de la République M. Roulet, M. Martin, président du Conseil de préfecture, MM. Jacquemot, ancien président du tribunal; les avocats représentés par le bâtonnier M. de Villeneuve, accompagnés de MM. Roussel, Gignoux, Manès, Clozel, Angloy, Rolland, etc., etc.; la corporation des avocats représentée par M. Bergeon, Bouchard, Durand, Prunier, etc.; le corps des syndics, des agréés, etc., etc.

Le nouveau président arrive avec une réputation de fermeté, d'indépendance, d'intelligence et de connaissance des affaires acquise depuis longtemps dans le milieu du palais et méritée par un dévouement et un travail qui ne s'est pas démenti depuis sa carrière déjà longue de magistrat.

Remarqués dans l'assistance : le procureur de la République M. Roulet, M. Martin, président du Conseil de préfecture, MM. Jacquemot, ancien président du tribunal; les avocats représentés par le bâtonnier M. de Villeneuve, accompagnés de MM. Roussel, Gignoux, Manès, Clozel, Angloy, Rolland, etc., etc.; la corporation des avocats représentée par M. Bergeon, Bouchard, Durand, Prunier, etc.; le corps des syndics, des agréés, etc., etc.

Le nouveau président arrive avec une réputation de fermeté, d'indépendance, d'intelligence et de connaissance des affaires acquise depuis longtemps dans le milieu du palais et méritée par un dévouement et un travail qui ne s'est pas démenti depuis sa carrière déjà longue de magistrat.

Remarqués dans l'assistance : le procureur de la République M. Roulet, M. Martin, président du Conseil de préfecture, MM. Jacquemot, ancien président du tribunal; les avocats représentés par le bâtonnier M. de Villeneuve, accompagnés de MM. Roussel, Gignoux, Manès, Clozel, Angloy, Rolland, etc., etc.; la corporation des avocats représentée par M. Bergeon, Bouchard, Durand, Prunier, etc.; le corps des syndics, des agréés, etc., etc.

Le nouveau président arrive avec une réputation de fermeté, d'indépendance, d'intelligence et de connaissance des affaires acquise depuis longtemps dans le milieu du palais et méritée par un dévouement et un travail qui ne s'est pas démenti depuis sa carrière déjà longue de magistrat.

Remarqués dans l'assistance : le procureur de la République M. Roulet, M. Martin, président du Conseil de préfecture, MM. Jacquemot, ancien président du tribunal; les avocats représentés par le bâtonnier M. de Villeneuve, accompagnés de MM. Roussel, Gignoux, Manès, Clozel, Angloy, Rolland, etc., etc.; la corporation des avocats représentée par M. Bergeon, Bouchard, Durand, Prunier, etc.; le corps des syndics, des agréés, etc., etc.

Le nouveau président arrive avec une réputation de fermeté, d'indépendance, d'intelligence et de connaissance des affaires acquise depuis longtemps dans le milieu du palais et méritée par un dévouement et un travail qui ne s'est pas démenti depuis sa carrière déjà longue de magistrat.

Remarqués dans l'assistance : le procureur de la République M. Roulet, M. Martin, président du Conseil de préfecture, MM. Jacquemot, ancien président du tribunal; les avocats représentés par le bâtonnier M. de Villeneuve, accompagnés de MM. Roussel, Gignoux, Manès, Clozel, Angloy, Rolland, etc., etc.; la corporation des avocats représentée par M. Bergeon, Bouchard, Durand, Prunier, etc.; le corps des syndics, des agréés, etc., etc.

Le nouveau président arrive avec une réputation de fermeté, d'indépendance, d'intelligence et de connaissance des affaires acquise depuis longtemps dans le milieu du palais et méritée par un dévouement et un travail qui ne s'est pas démenti depuis sa carrière déjà longue de magistrat.

Remarqués dans l'assistance : le procureur de la République M. Roulet, M. Martin, président du Conseil de préfecture, MM. Jacquemot, ancien président du tribunal; les avocats représentés par le bâtonnier M. de Villeneuve, accompagnés de MM. Roussel, Gignoux, Manès, Clozel, Angloy, Rolland, etc., etc.; la corporation des avocats représentée par M. Bergeon, Bouchard, Durand, Prunier, etc.; le corps des syndics, des agréés, etc., etc.

Le nouveau président arrive avec une réputation de fermeté, d'indépendance, d'intelligence et de connaissance des affaires acquise depuis longtemps dans le milieu du palais et méritée par un dévouement et un travail qui ne s'est pas démenti depuis sa carrière déjà longue de magistrat.

Remarqués dans l'assistance : le procureur de la République M. Roulet, M. Martin, président du Conseil de préfecture, MM. Jacquemot, ancien président du tribunal; les avocats représentés par le bâtonnier M. de Villeneuve, accompagnés de MM. Roussel, Gignoux, Manès, Clozel, Angloy, Rolland, etc., etc.; la corporation des avocats représentée par M. Bergeon, Bouchard, Durand, Prunier, etc.; le corps des syndics, des agréés, etc., etc.

Le nouveau président arrive avec une réputation de fermeté, d'indépendance, d'intelligence et de connaissance des affaires acquise depuis longtemps dans le milieu du palais et méritée par un dévouement et un travail qui ne s'est pas démenti depuis sa carrière déjà longue de magistrat.

Remarqués dans l'assistance : le procureur de la République M. Roulet, M. Martin, président du Conseil de préfecture, MM. Jacquemot, ancien président du tribunal; les avocats représentés par le bâtonnier M. de Villeneuve, accompagnés de MM. Roussel, Gignoux, Manès, Clozel, Angloy, Rolland, etc., etc.; la corporation des avocats représentée par M. Bergeon, Bouchard, Durand, Prunier, etc.; le corps des syndics, des agréés, etc., etc.

Le nouveau président arrive avec une réputation de fermeté, d'indépendance, d'intelligence et de connaissance des affaires acquise depuis longtemps dans le milieu du palais et méritée par un dévouement et un travail qui ne s'est pas démenti depuis sa carrière déjà longue de magistrat.

Remarqués dans l'assistance : le procureur de la République M. Roulet, M. Martin, président du Conseil de préfecture, MM. Jacquemot, ancien président du tribunal; les avocats représentés par le bâtonnier M. de Villeneuve, accompagnés de MM. Roussel, Gignoux, Manès, Clozel, Angloy, Rolland, etc., etc.; la corporation des avocats représentée par M. Bergeon, Bouchard, Durand, Prunier, etc.; le corps des syndics, des agréés, etc., etc.

Le nouveau président arrive avec une réputation de fermeté, d'indépendance, d'intelligence et de connaissance des affaires acquise depuis longtemps dans le milieu du palais et méritée par un dévouement et un travail qui ne s'est pas démenti depuis sa carrière déjà longue de magistrat.

Remarqués dans l'assistance : le procureur de la République M. Roulet, M. Martin, président du Conseil de préfecture, MM. Jacquemot, ancien président du tribunal; les avocats représentés par le bâtonnier M. de Villeneuve, accompagnés de MM. Roussel, Gignoux, Manès, Clozel, Angloy, Rolland, etc., etc.; la corporation des avocats représentée par M. Bergeon, Bouchard, Durand, Prunier, etc.; le corps des syndics, des agréés, etc., etc.

Le

PARADIS PERDU

PAR Jules Mary

Ce n'est pas le médecin dont la réputation, jugée d'après les apparences, est inattaquable... c'est le criminel dont aucun châtiment assez sévère ne pourrait punir la lâcheté...

— Ah! vous savez cela, aussi? — Je sais tout, tout... ma femme s'est racontée...

un certain plaisir à vous rencontrer désormais et à lire sur votre visage tout le bien que vous pensez de moi. Plaisir qui m'était refusé jusqu'à présent...

des renseignements pour t'inculper. Donc, brisons là. Le comte avait conservé sa cravache...

sang. Et son large front était rouge comme s'il avait été menacé d'une attaque d'apoplexie.

— Tu ne m'embrasses pas, monsieur? Le comte fit semblant de ne pas entendre. La jolie voix douce de la fille...

Annonces Légales, Judiciaires et Avis Divers, sont reçus 7, place des Terreaux

VENTES JUDICIAIRES

Etude de M^e GOURDON, huissier, rue de la République, Lyon, 32.

LE CONCENTRÉ

Maggi

LA RÉUNION INDUSTRIELLE AG^{te} CONTRE L'INCENDIE

OCCASION RARE

Fonds de Café à vendre, bien situé, près des cimetières de la Guillotière, avec jeux de boules et tonnelles.

M^{lle} L. GAUCHÉ

Sage-femme de 1^{re} classe Diplômée de la Faculté de médecine de Lyon

RHUME La Crème pectorale SAVEREL sera toujours la Reine des Pectoraux pour guérir Rhume, Toux d'irritation, Coqueluche; elle est le remède sans rival de toutes les irritations et de l'insomnie.

ORDRES DE BOURSE AU COMPTANT ET A TERME - LYON ET PARIS A. MAZERAUD, 19, rue Gentil, Lyon

CA. MORETTON & C^{ie} Successeurs de VIENNET Pianos PLEYEL GAVEAU KRIEGERSTEIN MORETTON, etc

EAU DES SŒURS MARTHE-LAURE Composition aromatique Lotion unique pour le soin de la chevelure. Enlève les pellicules, arrête l'instantanéité, entretient la chute des cheveux et les fortifie.

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON Médaille d'OR, Exposition Universelle 1889

Prime du "NOUVEAU LYON" Sphère terrestre Sphère céleste

QUINA-LAROCHE FERRUGINEUX Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force, facilite les écoulements difficiles, combat le Lymphatisme, le Manque de Forces et d'Appétit, etc.

ANNONCES DÉMOCRATIQUES Avis divers à 0.15 la ligne Avis divers à 0.25 la ligne

CHABLY QUINA & VINS FRANÇAIS

GRANDE FABRIQUE FRANÇAISE DE BOUCHONS MÉCANIQUES A RESSORTS D'ACIER

PLANTS GREFFÉS, MONDEUSE ET CAMAYS Sur Riparia, Solonis, Jacquex BOUTURES DIVERSES MURAT, cultivateur à Bordelan, Villefranche (Rhône)

Papiers peints DANS TOUS LES GENRES B. COLIN 7, Rue de l'Hotel-de-Ville, 7

LOTS DE TERRAINS clos et complantés, de 300 à 25.000 mètres A VENDRE

PETITES PROPRIÉTÉS De 4,600 à 8,000 r. avec jardins

Maison de Convalescence Pension bourgeoise Soins et traitement de famille à des prix très modérés

DIVERS ON DEMANDE Piano en parfait état (cordes obliques), Erard de préférence.

DESCOURS, PARRY et C^{ie} Commissionnaires 38 Cornhill, Londres

Matériel d'imprimerie B. DELAYE PHOTOGRAPHIE

MÉPRISE DU CŒUR

PAR E. ARNOUS-RIVIÈRE

Le général entra, et dit d'un ton froid mais poli à André : — Monsieur, il m'est échappé ce matin des paroles un peu dures. Je vous prie de les oublier. Ne quittez pas ma maison dans un moment de colère.

La fin de cette journée fut plus tranquille. André sortit dans l'après-midi et alla rendre visite à M. Douraskoi, avec lequel il s'était lié de plus en plus.

bord laissez-moi vous dire que vous avez eu tort d'amener votre femme ici. — Vous avez commis une faute qui a compromis votre bonheur.

Vous êtes entrés en Pologne; vous n'en sortirez pas de même. Je sais bien que vous avez cédé à un mouvement de générosité et surtout à votre amour pour Madame Elise; mais vous auriez dû vous souvenir de la menace que son père vous fit à Berlin pendant votre repas de nocce.

que nous menons tous. Elle n'est pas notre compagne, la mère de nos enfants, l'ange gardien de notre foyer; — elle est notre auxiliaire, notre associée, l'appoint qui nous faut pour monter plus rapidement l'échelle des faveurs.

qu'ici, la fille du général... vous eût répondu avec dédain. Tout dépend des milieux où l'on se trouve. Lors donc que l'on a été assez heureux pour rencontrer le bonheur dans un de ces milieux il ne faut plus en sortir, ou alors... on s'expose.

de l'époque de votre départ sans le froisser davantage. Je suis son vieux ami; j'ai ce soir lui rendre visite et je lui parlerai.

M. Douraskoi tint sa promesse et vint passer la soirée chez le général. Au lieu d'entrer dans le salon où se tenait la société habituelle d'Elise, en attendant l'heure du souper, il entraîna son ami dans son cabinet de travail et resta longtemps en conférence avec lui.